Piscine naturelle, mode d'emploi

Assez du chlore et des produits chimiques ? Avec la piscine naturelle, qui utilise les propriétés filtrantes des végétaux aquatiques pour purifier l'eau, vous nagez écolo.

Une piscine naturelle, qu'est-ce que c'est ?
La nature au service de notre bien-être
A mi-chemin entre un bassin de jardin et une piscine classique, la piscine naturelle est un espace de baignade qui recrée un écosystème qui met la nature à profit pour s'auto-nettoyer. Apprécié depuis plusieurs années chez nos voisins autrichiens et allemands, ce concept reste encore assez peu répandu en France.

Comment ça fonctionne ?
Le fonctionnement d'une baignade naturelle est simple. Celle-ci est constituée généralement de deux bassins qui communiquent entre eux: une partie destinée à la baignade, et une zone de purification. Dans cette dernière, des végétaux aquatiques et des minéraux assurent la filtration et le nettoyage de l'eau. Ce procédé est appelé « lagunage ». Pour éviter qu'une partie devienne stagnante, ce qui favorise l'apparition de moustiques et de bactéries, une pompe assure la circulation entre les deux parties.

Ecologie, économie, esthétisme : le trio vainqueur !
Comparée à une piscine traditionnelle, cette solution présente de nombreux avantages qui font pencher la balance en sa faveur. Premièrement, comme son nom le laisse deviner, elle fait du bien à dame nature. En effet, les plantes effectuant automatiquement leur travail de « purification », il n'est plus nécessaire d'utiliser des produits chimiques et au chlore rejeté dans l'environnement. Notre peau et nos yeux, moins attaqués, s'en portent d'ailleurs beaucoup mieux. De même, la consommation d'eau se trouve réduite puisque vous ne devrez ajouter un complément que pour empêcher l'évaporation.
Par conséquent, l'entretien s'avère beaucoup moins onéreux car on économise sur les produits chimiques, sur le chauffage et sur l'utilisation en eau.
D'un point de vue esthétique, la piscine naturelle s'intègre à merveille dans votre jardin. Sa faune et sa flore, en évoluant au fil des saisons, en font un espace de détente agréable.

Découvrir le bon endroit pour ma piscine naturelle
Choisissez de préférence une zone plate pour y situer votre piscine naturelle. Celle-ci ne devra pas se trouver à proximité d'arbres, qui avec leurs racines entraveraient la construction. On privilégiera également les endroits ensoleillés. En effet, non seulement les plantes ont besoin de lumière, mais en plus, cela vous évitera de nager dans une eau trop froide.

Les démarches administratives
Attention, il est également important de se référer à la législation de la commune et au plan local d'urbanisme afin d'être sûr que vous pouvez construire. Suivez ce bon conseil de notre expert : « Lorsque vous présentez votre demande de déclaration de travaux à la mairie, il est préférable d'orienter le projet sur la notion de bassin, et non de piscine, car la seconde est soumise à la taxe foncière ».
En savoir plus : http://www.patricklemairepaysage.com